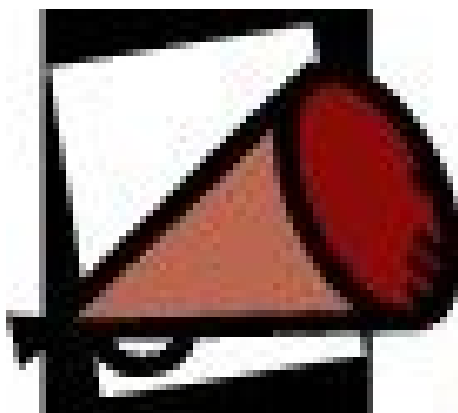
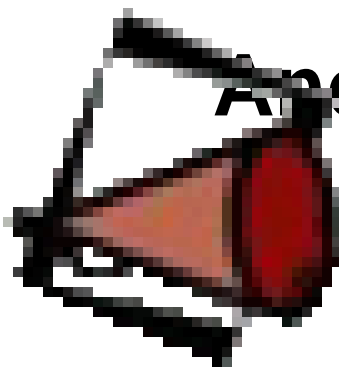


<https://www.pressegauche.org/Encadrement-des-plateformes-comme-Airbnb-Le-nouveau-reglement-est-un-e-avancee>



# Encadrement des plateformes comme Airbnb - « Le nouveau règlement est une avancée, mais il manque de mordant » -



**Andrés Fontecilla**

Date de mise en ligne : mercredi 5 juin 2019

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 5 juin 2019 - En réaction au règlement encadrant Airbnb et les plateformes de location, présenté aujourd'hui par la ministre Proulx, le député solidaire Andrés Fontecilla juge qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais qu'il manque de mordant.**

Québec solidaire souligne notamment l'arrivée des numéros d'enregistrement, inspirée par la volonté d'éviter le retrait d'unités locatives du parc de logements. Monsieur Fontecilla appuie également que les locateurs doivent maintenant se soumettre à des règles financières en payant une taxe pour l'hébergement. Toutefois, avec des plateformes voraces comme Airbnb, on ne peut malheureusement pas se fier qu'au bon vouloir des utilisateurs, la multinationale a aussi des responsabilités à prendre !

« Il semble compliqué pour le gouvernement d'imposer un nombre maximal de jours de location, parce qu'il n'aurait pas été en mesure d'assurer un suivi efficace. Inévitablement, mon inquiétude pour les nuisances dans le voisinage demeure. Quel recours auront les propriétaires et les locataires qui seront dérangés à répétition par des visiteurs fêtards ? Appeler la police à chaque fois ? », questionne Andrés Fontecilla, responsable solidaire en matière de logement.

Par exemple, à San Francisco, ville mère d'Airbnb, la compagnie se conforme à la réglementation et retire d'elle-même les logements affichés qui ne présentent pas de numéros d'identification. Airbnb retire aussi les affichages lorsque ceux-ci ont atteint le nombre de jours d'affichage permis.

D'autre part, même si le règlement limite les plateformes d'hébergement touristique, en introduisant les notions de résidence principale et secondaire, Québec solidaire se questionne sur les mécanismes de surveillance.

« Les inspecteurs s'arracheront les cheveux à épilucher les dizaines de milliers d'annonces affichées sur les différentes plateformes. Toute la responsabilité de faire respecter la loi incombera au gouvernement du Québec et les municipalités devront assumer de plus en plus de responsabilités. La modernisation du règlement est souhaitable et nous la saluons, mais encore faut-il se donner la chance de pouvoir le faire appliquer », précise le député de Laurier-Dorion.